

24 mai 2011

11.151

**Interpellation du groupe UDC****Interventions des forces de l'ordre dans les différents centres de requérants du canton**

Suite aux événements en Afrique du Nord, en six semaines, plus de 3000 clandestins tunisiens, essentiellement des jeunes hommes, ont débarqué en Italie via Lampedusa, ce qui a provoqué un afflux massif de demandes d'asile enregistrées en Suisse. Pour les passeurs et trafiquants, l'espace Schengen signifie "libre circulation"; vous arrivez en Italie, vous êtes en Suisse...

Plusieurs altercations violentes ont eu lieu dans les centres de requérants de Couvet, Fontainemelon et La Chaux-de-Fonds, obligeant les forces de l'ordre à intervenir afin de séparer les protagonistes de différentes ethnies.

Nous prions le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes:

- Quels sont les coûts de ces interventions par la police?
- Quels sont les coûts non seulement des dégâts occasionnés lors de ces bagarres, mais également des soins éventuels prodigués aux blessés?
- Qui prend en charge ces coûts et que pense mettre en place le Conseil d'Etat afin de diminuer ou, mieux encore, supprimer cet état de fait?

Nous devons mener une politique migratoire cohérente et intelligente!

Signataires: R. Clottu et W. Willener.